

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04347 Numéro SIREN : 877 942 086 Nom ou dénomination : CNL-T

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2023 sous le numéro de dépôt 4796

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 07 JUIN 2023
	Numéro: 4796

CNL-T

Société par actions simplifiée au capital de 185 910 euros
Siège social : 14 rue des Clos, 91470 FORGES LES BAINS
877 942 086 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 DECEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 30 Septembre 2021

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 s'élevant à 95 378,10 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	95 378,10 euros
------------------------	-----------------

A titre de dividendes	95 000,00 euros
Soit 0,51 euros par action	

Le solde	----- 378,10 euros
----------	-----------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 170 908,85 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 95 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

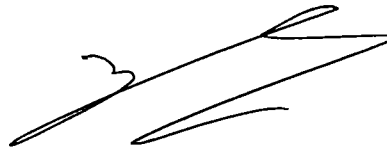
De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Distribution exceptionnelle du 03 Novembre 2021 :

15 000,00 euros, soit 0,08 euros par titre, dividendes éligibles en totalité à l'abattement de 40%.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes, likely representing the name of the President.

Désignation de l'entreprise		SAS CNL T		14 rue des Clos		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		91470 FORGES LES BAINS					
SIRET		8 7 7 9 4 2 0 8 6 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		17	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092021		30092020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	219 848	042		219 848	219 848
	Total I (5)	044	219 848	048		219 848	219 848
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	9 293	070	9 293	45 600
			072	143 636	074	143 636	142 837
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	156 819	086	156 819	1 026	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	309 749	098	309 749	189 463	
	Total général (I + II)	110	529 597	112	529 597	409 311	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	185 910	122	185 910		
	Ecarts de réévaluation	124		126			
	Réserve légale	126	18 591	128			
	Réserves réglementées*	130		132			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	185 531	134			
	Report à nouveau	134		136			
	Résultat de l'exercice	136	95 378	138	204 122		
	Provisions réglementées	140		142			
Total I	142	485 410	144	390 032			
Provisions pour risques et charges	154		156				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		158			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 317	168	3 950		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 7 070	172	42 870	174	15 329		
	Produits constatés d'avance	174		176			
Total III	176	44 187	178	19 280			
Total général (I + II + III)	180	529 597	182	409 311			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	141 849	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD/2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS CNLT		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092021		Exercice N-1 clos le 30092020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	136 369
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	136 369		38 999
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		234	
	Variation de stock (marchandises) *	236		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	8 983		5 052
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	
	Rémunérations du personnel *	250	2 527		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	931		
	Dotations aux amortissements *	254		254	
	Dotations aux provisions	256		256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	12 442		5 052
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	123 927		33 947
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	1 660		176 670
	Produits exceptionnels (IV)	290			
	Charges financières (V)	294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	30 209		6 495
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	95 378		204 122
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	95 378	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	30 209		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)				
	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44. quatuordecies)	345		344	
	Investissements outre-mer				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993			
	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		127	
Zones de réhabilitation	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	643		645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	648		649	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	125 587	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	125 587	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **529 597** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **138 029** euros
 - un total charges de **42 651** euros
 - dégage un résultat de **95 378** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2020**
- finit le **30/09/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS CNL T** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **529 597 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **138 029 euros** et un total **charges** de **42 651 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **95 378 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/09/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/09/2021
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	219 848			219 848
TOTAL GENERAL	219 848			219 848

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/09/2021
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GENERAL				

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	185 910,00	1,0000	185 910,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	185 910,00	1,0000	185 910,00